



Conditions générales d'utilisation et de partage

Relie-toits - *version revue au 9 octobre 2017*

1. Objet

Les Conditions Générales d'Utilisations et de Partage (CGUP) de Relie-toits ont pour objet de présenter :

- le fonctionnement, la gouvernance de Relie-toits ;
- les droits et responsabilités afférents au site ;
- les engagements de toute personne physique ou morale qui souhaite contribuer à Relie-toits et bénéficier de ses outils, ses fonctionnalités et ses ressources en devenant « usager-partenaire »

En devenant « usager-partenaire » (ce qui signifie que vous vous êtes inscrit sur le site) vous acceptez les Conditions Générales d'Utilisations et de Partage.

2. Les conditions de partage des données

2.1 Contenus

Les contenus produits collectivement sur RELIE-TOITS (synthèses de discussion, documents élaborés par les groupes rendus publics...) sont utilisables sous licence de partage Creative Commons by SA - voir les conditions, voir : <https://creativecommons.org/licenses/>

Les documents externes mis en ligne sont régis par leurs propres conditions de partage et de diffusion. S'ils n'en ont pas, ils sont placés par défaut en licence CC en spécifiant la source.

Les données du portail (usagers-partenaires, groupes-projets, projets), des annonces et de l'agenda sont publiques : les personnes ont choisi de les publier.

Les données des espaces internes dédiés aux groupes thématiques ou aux groupes-projets sont par défaut seulement consultables par les membres des groupes respectifs.

La propriété intellectuelle est celle de l'auteur du ou des contenus.

2.2 Données personnelles / profil

Les autres données personnelles demandées sur le site sont par défaut confidentielles ; elles peuvent être diffusées sur demande à une personne avec laquelle vous souhaitez vous mettre en relation,

2.3 La plateforme

La conception de la plateforme Relie-toits est l'oeuvre de RELIER et OÏSA ; elle est placée sous licence Creative Commons by SA :

<https://creativecommons.org/licenses/by-sa/4.0/deed.fr>

2.4 Le code informatique

Le code de l'outil [YesWiki](#) est sous la licence publique générale GNU.

3. Les instances de fonctionnement de Relie-toits

3.1. Les usagers - partenaires

Les usagers partenaires peuvent contribuer au centre de ressources de la plateforme, ajouter des informations, utiliser les ressources collectives, avoir accès aux espaces dédiés aux groupes thématiques ou aux groupes-projets, initier des projets thématiques ou y contribuer. Ils peuvent participer aux choix d'orientations via les outils collaboratifs du site, les temps d'ateliers de construction collective et laisser des commentaires et suggestions d'amélioration.

Toute personne physique ou morale peut devenir usager-partenaire de Relie-toits du moment qu'elle accepte les CGUP.

3.2. Le groupe de portage

L'association RELIER est actuellement responsable de la conception et du portage du projet RELIE-TOITS. RELIER délègue la coordination de la plateforme au « groupe de portage » décrit à la suite.

Son rôle est d'identifier et d'assurer une vigilance sur les évolutions de Relie-toits. Il s'assure du respect des valeurs et finalités présentées et peut déclencher une révision des orientations stratégiques en cas de divergences manifestes ou d'évolution des attentes parmi des usagers. Il nomme parmi les volontaires et par consensus les coordinateurs pour une durée déterminée (1 an).

Les membres de ce groupe sont listés **en annexe**. Il est constitué d'au moins 5 membres impliqués dans le suivi général du projet. Au départ, ce groupe était constitué des personnes ayant permis le lancement de l'outil ; sa composition peut évoluer de manière progressive chaque année (réunion d'orientations de Relie-toits), ou sur demande d'un des membres du groupe, après *consultation* de l'ensemble du groupe en place. La constitution de ce groupe tend vers une recherche de diversité parmi les partenaires impliqués de Relie-toits. Ses membres sont co-optés et sont des usagers-partenaires au sens du paragraphe 3.1.

Il se réunit au moins une fois tous les 3 mois selon des modalités annoncées sur l'intranet et autant de fois que nécessaire.

3.3 Les « coordinateurs »

Relie-toits est coordonné par une équipe d'au moins 2 personnes nommées par le groupe de portage ; cette équipe est partie prenante du processus de décision.

Les coordinateurs sont chargés du bon fonctionnement quotidien de Relie-toits et tâchent d'assurer le lien entre les diverses composantes de l'outil et les différents groupes de travail spécifiques. Ils veillent au respect des CGUP (*cf point 5*).

La coordination se fait via les échanges au sein de l'intranet, de liste(s) de discussion et les réunions de fonctionnement annoncées sur cet espace. Les coordinateurs peuvent être rémunérés directement par une structure dédiée au fonctionnement de l'outil, ou via la mise à disposition de temps d'une structure partenaire, ou agir à titre bénévole.

3.4. Les groupes de travail - GT -

3 types de groupes coexistent au sein de Relie-toits

a. GT spécifiques au fonctionnement de la plateforme

Le fonctionnement régulier de Relie-toits repose sur des groupes de travail activés ou mis en veille en fonction des besoins identifiés. La composition de ces groupes de travail est visible sur l'intranet. Leur articulation se fait via des espaces accessibles ou réunions

annoncées depuis l'Intranet ou via la rubrique "Vie de la plateforme", en lien avec les coordinateurs.

Le premier groupe de travail créé a été le groupe de portage (cf 3.4) mais différents groupes peuvent exister concernant les tests de nouvelles fonctionnalités, l'animation, la gouvernance, le modèle économique... Ces groupes ne sont pas étanches même si une répartition du travail semble utile et souhaitable.

b. GT thématiques

Un groupe de travail peut être créé à l'initiative et est constitué d'au moins 2 usagers-partenaires de la plateforme.

Chaque groupe de travail se dote d'un espace et de communication propre ; il est incité à partager les contenus ou informations utiles aux autres usagers régulièrement dans la rubrique "Vie de la plateforme" de l'onglet "Coopérer".

3.5. Modèle économique

La mise en commun de ressources et d'outils constitue un atout économique pour les acteurs individuels ou collectifs qui y participent. L'information a une valeur au même titre que le personnel ou le matériel. En utilisant cette ressource « gratuite » les usagers-partenaires peuvent développer des projets qui seront financés par des prestations directes (marchés publics, prestations, publications...), ou des financements aidés (subventions, appel à projet). En retour, ils enrichissent les ressources qui seront utilisées par d'autres projets :

<http://ebook.coop-tic.eu/francais/wakka.php?wiki=LesReseauxQuiDurentSontSousLicenceCcBy>

Le financement de la plateforme pourra être assuré par:

- des dons des usagers-partenaires et tierces-personnes (physiques ou morales)
- du soutien économique des institutions partenaires
- de la vente des produits (documents) élaborés collectivement
- de la mise à disposition ou du mécénat de services et de compétences diverses

Le groupe de portage veillera à la pérennité financière de la plateforme.

4. Engagements de l'utilisateur-partenaire

Chaque usager-partenaire s'engage à respecter les éléments clefs suivants :

- Le périmètre du site est celui des « dynamiques participative d'habitat » et « des lieux de vie et d'activité mutualisés » en termes de collecte des données et de ressources, et de projets ;
- Contribuer aux choix d'orientations de la plateforme, à l'enrichissement des ressources proposés et à l'émergence de projets collaboratifs par la participation aux espaces et outils dédiés sur Relie-toits ;
- Veiller à ce que les contenus (textes, images, sons...) publiés sur la plateforme respectent les présentes *Conditions d'utilisation* ; signaler par commentaire tout souci éventuel.
- Privilégier une licence de partage CREATIVE COMMONS lors de la diffusion ou de la production d'une ressource afin de répondre à la valeur de partage ;
- Spécifier les conditions d'utilisation lorsqu'un document externe est partagé et diffusé ;
- Ces contenus sont mis à disposition des autres partenaires et utilisateurs sous la pleine et entière responsabilité de l'utilisateur.

5. Utilisations abusives et non respect des CGUP

Les coordinateurs de Relie-toits, sous l'égide du groupe de portage et avec l'appui des usagers-partenaires, **sont chargés de veiller au bon respect des CGUP**. Ainsi, ils se réservent le droit de restreindre, suspendre ou annuler le statut « d'usager-partenaire » pour toute personne qui ne respecterait pas les CGUP ou ayant fait un usage abusif de Relie-toits, sans préavis. De même, ils se réservent le droit de supprimer de la partie publique du site tout contenu ne répondant pas aux valeurs de Relie-toits. Toutefois, les contenus ne sont pas examinés systématiquement avant publication.

Par conséquent, le site ne garantit pas l'exactitude et/ou la fiabilité des informations et décline toute responsabilité quant à la conduite et aux opinions formulées par les personnes ou partenaires publiant un contenu.

6. Navigation sur le site

Les administrateurs du site déclinent toute responsabilité quant aux erreurs, omissions, interruptions de service, suppressions, pertes de contenus, pannes, retards de fonctionnement ou de transmission, perturbations des lignes de communication, vols, destructions, accès non autorisés ou modifications de la communication de tout visiteur ou partenaire. Les administrateurs du site ne peuvent être tenus pour responsable de tout problème ou défaillance technique des réseaux ou lignes téléphoniques, systèmes informatiques en ligne, serveurs ou fournisseurs d'accès, équipements informatiques, pannes de tout système ou intervenant de messagerie électronique en raison de problèmes techniques ou d'un encombrement sur Internet et/ou sur tout service ou contenu lié au site.

7. Évolutions des CGUP

Le présent texte peut être adapté ou modifié à tout moment. Les nouvelles conditions seront, le cas échéant, portées à la connaissance des partenaires par modification en ligne et information des usagers-partenaires. Si vous n'êtes pas d'accord avec les nouvelles conditions, vous avez la possibilité de l'exprimer sur le site et de proposer des ajustements dans la rubrique « commentaires » ; à défaut d'une issue commune, vous pouvez mettre un terme à votre inscription sur le site. Votre utilisation du site après au moins un mois à compter de la publication de la modification en question marque votre accord. Dès lors, il est important que vous examiniez cette page régulièrement afin de vous tenir informé de toute modification.

Ont participé à la rédaction des CGUP :

Grégory Damman, David Moya, Charlotte Guigou, Paul Lacoste, Dominique Doré, Thomas Schamasch, Raphaël Jourjon

CGUP inspirées et adaptées du site Ecozem

Annexe : composition du groupe de portage au 10 octobre 2017 :

Charlotte Guigou, Paul Lacoste, Dominique Doré, Thomas Schamasch, Raphaël Jourjon, David Moya